



## MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD RAPPORT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Lors de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2024, le conseil municipal a présenté les prévisions budgétaires 2025 démontrant des revenus de 4 502 555 \$, des dépenses de 5 031 512 \$ et la conciliation à des fins fiscales de 528 957 \$ pour l'atteinte d'un équilibre budgétaire. Les revenus budgétaires sont en hausse de 3,61 % et les dépenses sont en hausse de 3,81 % par rapport au budget précédent. Le rôle d'évaluation imposable a augmenté à 270 587 257 \$ (+3 %). Il s'agit de la dernière année du rôle d'évaluation 2023-2025.

L'« administration générale » augmente notamment en raison de l'augmentation des salaires du personnel, du nouveau contrat avec Authen-TIC Informatique pour répondre aux recommandations suivant l'attaque informatique à la MRC et des élections municipales. La « sécurité publique » hausse principalement à cause de la quote-part de la Ville de Roberval pour le service des incendies et la Sûreté du Québec. L'ajustement des coûts d'entretien des chemins (asphaltage, gravier, déneigement, essence, salaires, etc.) explique majoritairement la hausse de l'enveloppe budgétaire en « transport ». L'« hygiène du milieu » reste presque stable par rapport à l'année dernière avec quelques investissements ponctuels à nos puits (remise pour le rangement). En « aménagement, urbanisme et développement », le budget est en hausse causé par l'embauche d'un deuxième inspecteur en bâtiment et environnement. En « loisirs et culture », nous voyons le montant diminué par rapport à l'année dernière, dut principalement par un ajustement du montant pour les emplois étudiants. Enfin, les frais de refinancement de nos dettes à long terme restent stables.

Le taux pour les immeubles industriels reste à 2.45 \$, celui pour les immeubles non résidentiels à 1.95 \$ et le taux pour les autres immeubles résidentiels est maintenu à 0.995 \$. De ces taux, 0.1009 \$ est affecté aux remboursements du service de la dette. Le taux de la taxe de service d'eau résidentiel va s'établir comme en 2024 à 367 \$. Aussi, les taxes de service d'égout et pour les ordures restent respectivement à 140 \$ et à 200 \$. La taxe pour la vidange des fosses septiques augmente à 77 \$ (72 \$ en 2024) pour une résidence et 38.50 \$ (36 \$ en 2024) pour un chalet.

Ainsi, la résidence unifamiliale du secteur urbain évaluée à 187 441 \$ verra son compte de taxes s'établir à 2 871.94 \$, en baisse de 18.74 \$ (-0,65 %) par rapport à l'année précédente en raison de la fin d'un règlement d'emprunt de secteur. Une résidence unifamiliale en villégiature permanente évaluée à 413 200 \$ verra son compte de taxes s'établir à 4 388.34 \$, en hausse de 5 \$ (0,11 %) par rapport à l'année précédente. Enfin, une résidence unifamiliale en villégiature saisonnière évaluée à 136 700 \$ verra son compte de taxes s'établir à 1 538.67 \$, en hausse de 2.50 \$ (0,16 %) par rapport à l'année précédente.

Le plan triennal des immobilisations prévoit des investissements de 3 132 434 \$ en 2025, et ce, principalement pour la réalisation d'un tronçon de la Véloroute des Bleuets (60 000 \$), la reconstruction d'une partie de la conduite d'amenée (2 000 000 \$), la réfection des trottoirs de la rue Principale (310 000 \$), la construction d'un nouveau puits d'eau potable (225 000 \$), la construction d'un rond-point à la fin de la route de la Pointe (200 000 \$), etc. La Municipalité prévoit obtenir des subventions de 1 747 934 \$ et le reste sera financé par des règlements d'emprunt et les réserves financières. En 2026 et 2027, des investissements de 2 463 000 \$ et 3 513 000 \$ sont prévus respectivement pour, entre autres, la reconstruction des trottoirs de la rue Principale (400 000 \$), la construction d'un nouveau puits (250 000 \$), l'amélioration des étangs d'épuration (1 750 000 \$), l'entretien de certains bâtiments et parcs municipaux (1 250 000 \$), la reconstruction d'une partie des conduites d'aqueduc des rues de la Gare et Principale (1 500 000 \$) et la reconstruction d'une nouvelle rue résidentielle (500 000 \$). Le projet de desserte en aqueduc et les égouts du secteur Est n'a pas été chiffré considérant que nous sommes en attente d'informations à jour des coûts et l'acceptabilité du projet par les citoyens concernés.

	BUDGET 2024	BUDGET 2025
<b>Taxes générales sur la valeur foncière (/100 \$)</b>		
Taxe foncière générale de base (imm. résiduels)	0.995 \$	0.995 \$
Taxe foncière générale immeubles non résidentiels	1.95 \$	1.95 \$
Taxe foncière générale immeubles industriels	2.45 \$	2.45 \$
<b>Service d'eau (unitaire)</b>		
Résidentiel & commercial	367.00 \$	367.00 \$
Chalet	257.00 \$	257.00 \$
Ferme	917.50 \$	917.50 \$
Chambre	165.00 \$	165.00 \$
<b>Service d'égout (unitaire)</b>		
Résidentiel & commercial	140.00 \$	140.00 \$
Ferme	70.00 \$	70.00 \$
Chambre	63.00 \$	63.00 \$
<b>Service d'ordures (unitaire)</b>		
Résidentiel	200.00 \$	200.00 \$
Chalet	140.00 \$	140.00 \$
Industries, commerces et institutions (ICI) annuels	576.71 \$	577.00 \$
Ferme	374.71 \$	375.00 \$
<b>Service de vidange de fosses septiques (unitaire)</b>		
Permanent	72.00 \$	77.00 \$
Saisonnier	36.00 \$	38.50 \$
<b>Secteur aqueduc urbain (/100 \$)</b>	0.09 \$	0.08 \$
<b>Secteur aqueduc des Sables (/100 \$)</b>	0.09 \$	0.08 \$
<b>Secteur aqueduc industriel (/100 \$)</b>	0.08 \$	0.08 \$
<b>Secteur égout industriel (/100 \$)</b>	0.08 \$	0.08 \$

<b>Secteur égout (/100 \$)</b>	0.08 \$	0.08 \$
<b>Secteur Baie-des-Cèdres Est (/100 \$)</b>	0.13 \$	0.13 \$
<b>Secteur aqueduc Laforest (/100 \$)</b>	0.30 \$	0.29 \$
<b>Secteur Est études (/100 \$)</b>	-	0.06 \$
<b>Secteur Baie-du-Repos</b>	1 518.15 \$	1 513.91 \$
<b>Données générales</b>		
Évaluation imposable totale	263 985 700 \$	270 587 257 \$
Évaluation imposable immeubles non résidentiels	19 925 584 \$	20 256 514 \$
Évaluation imposable immeubles industriels	12 031 710 \$	13 663 710 \$
Proportion médiane	85 %	79 %
Facteur comparatif	1,18	1,27
<b>Revenus</b>		
Taxes sur la valeur foncière		
Taxe foncière résiduelle	2 285 132 \$	2 331 312 \$
Taxes de secteur - service de la dette	120 149 \$	124 565 \$
Taxe fonc. sur les immeubles non résidentiels	388 549 \$	395 002 \$
Taxe fonc. sur les immeubles industriels	294 777 \$	334 761 \$
Taxes sur une autre base (Écoprêt, roulottes, etc.)	90 957 \$	85 721 \$
Service d'eau	293 692 \$	298 161 \$
Service d'égout et traitement des eaux usées	82 754 \$	82 754 \$
Service pour les matières résiduelles	326 358 \$	329 115 \$
Paiement tenant lieu de taxes	55 326 \$	54 009 \$
Transferts	180 063 \$	225 805 \$
Services rendus	45 055 \$	63 350 \$
Imposition de droits, intérêts et autres	183 000 \$	178 000 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>4 345 812 \$</b>	<b>4 502 555 \$</b>
<b>Charges</b>		
Administration générale	959 815 \$	1 041 498 \$
Sécurité publique	519 591 \$	557 730 \$
Transport	1 221 479 \$	1 270 525 \$
Hygiène du milieu	905 276 \$	921 432 \$
Santé et bien-être	20 000 \$	20 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	295 274 \$	330 511 \$
Loisirs et culture	494 044 \$	457 159 \$
Frais de financement	431 249 \$	432 657 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 846 728 \$</b>	<b>5 031 512 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(500 916 \$)</b>	<b>(528 957 \$)</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>		
Amortissement des immobilisations	490 068 \$	490 068 \$
Placement à long terme	606 470 \$	622 162 \$
Financement à long terme des act. de fonct.	0 \$	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(766 818) \$	(727 509) \$
Affectation aux activités d'investissement	(0) \$	(0) \$
Affectations – surplus accumulés non affectés	61 481 \$	35 000 \$
Affectations – surplus accumulés affectés	(0) \$	26 119 \$
Affectations - réserves financières et fonds réservés	109 715 \$	83 117 \$
<b>Total des autres activités fin. et affectations</b>	<b>500 916 \$</b>	<b>528 957 \$</b>
<b>Excédent net</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>